La Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis recrute un(e) Conseiller(e) en Développement Territorial.

- **Fonctions exercées :** Conseiller en développement territorial sous l'autorité du Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, dans le cadre des instructions données par le Président délégué, et en coordination avec le responsable régional du développement (RRD).
- **Profil recherché :** Maîtrise de l'organisation du Sport / Connaissance de l'environnement législatif et réglementaire du sport / Connaissance du milieu associatif / Maîtrise des outils informatiques nécessaires au développement / Qualités relationnelles / Capacités organisationnelles / Goût pour le travail en équipe.
- **Formation –Expérience :** diplôme universitaire (Bac +2,..) et expérience indispensable dans le développement associatif et l'animation.
- **Missions :**le(la) CED est chargé(e) de déployer la politique de développement sur le territoire de la Ligue et en particulier de la Drôme-Ardèche **(Siège à Valence 26),** en déclinaison des axes prioritaires de la politique fédérale :

Structuration des clubs :
Développer et fidéliser la licence dans les clubs, Nouvelles Licences (C,D,S et W).
Déployer et optimiser ADOC et l'application digital TenUp (Paiement en Ligne – Démarche Marketing).
Accompagnement dans le diagnostic des clubs et mise en œuvre de projet de développement associatif.
Visites de clubs – conseils et innovations proposés aux dirigeants.
Suivi et accompagnement des clubs inscrits dans une dynamique sportive.
Mission Régionale confiée sur le territoire de la Ligue.

Coordination / réunions :
Travail en commun avec l'équipe de Ligue
Participe aux AG du comité départemental et présent sur certaines réunions ;
Collaboration quotidienne avec le président et commissions du comité départemental ;
Se coordonne quotidiennement avec le Cadre Sportif Territorial et le RRD ;
Participe aux journées nationales et formations CED de la FFT ;
Obligation de suivre les procédures administratives en vigueur ;

Equipement :
Conseils techniques aux clubs et collectivités.
Diagnostic des courts et favoriser l'émergence d'infrastructures dans les zones « carencées ».
Instruction des dossiers concernant l'aide au développement des clubs et de la pratique en lien avec le Schéma Directeur Régional.

Projets LIGUE/Comité et Actions Fédérales:
Déployer, suivre et évaluer, dans les clubs les dispositifs proposés par les groupes de projets Ligue et les actions fédérales. (Projets clubs, Plan Santé Bien-Etre, Padel, Scolaire, Tennis Féminin, Tennis Entreprise, Actions fédérales, Gestion des problématiques locales, informations et formations des dirigeants clubs)

Poste à pourvoir au 04 janvier 2021

- **Engagement dans le cadre d'un contrat de travail à durée Indéterminée (forfait jour, non cadre).** Permis B. **Salaire Minimum Groupe 5 majoré forfait jour** de la Convention Collective Nationale du Sport (Négociation possible). Véhicule de service mis à disposition.

Envoyer CV et lettre de motivation par courrier à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis, 30, rue Lionel TERRAY 69500 BRON, ou par e-mail en écrivant à ligue.auvergnerhonealpes@fft.fr